

<b>Domaine obligatoire</b>	
<b>Titre</b>	<b>Travail participatif avec des groupes et des volontaires (parties 1 et 2)</b>
<b>Description</b>	L'accompagnement, le soutien et le développement des compétences et des capacités d'action des groupes de militant-e-s et de volontaires actifs/actives représentent une partie importante du travail syndical. Les secrétaires syndicaux/-ales accompagnent et mobilisent les groupes existants et en mettent sur pied de nouveaux. Le déroulement des rencontres doit se faire sur un mode participatif et interactif. Pour agir efficacement, les secrétaires syndicaux/-ales doivent disposer de connaissances spécifiques : instruments méthodologiques et didactiques adaptés à la formation d'adultes, techniques d'animation, connaissances de la dynamique de groupe, etc. Ils/Elles doivent en outre mener des entretiens avec les militant-e-s, en vue de les motiver et de les rendre aptes à jouer, au sein de leur syndicat, un rôle actif correspondant à leurs souhaits et aptitudes. Les tâches, compétences et responsabilités mutuelles des secrétaires syndicaux/-ales et des militant-e-s doivent être fixées conjointement.
<b>Ce module contribue au développement des compétences opérationnelles suivantes</b>	<p>C1 - C10, D1 - D10</p> <p>Objectifs :</p> <p>Les participant-e-s</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• savent comment s'y prendre pour motiver des membres à s'engager activement au sein de leur syndicat</li> <li>• sont en mesure de clarifier et de fixer avec les militant-e-s les tâches, compétences et responsabilités qui leur incombent, en prenant en considération leurs capacités et besoins spécifiques</li> <li>• connaissent les caractéristiques du travail volontaire (motivations, etc.) et sont en mesure de les mettre à profit pour leur travail</li> <li>• sont capables de mettre sur pied, d'accompagner et de mobiliser des groupes</li> <li>• savent gérer les phénomènes inhérents à la dynamique de groupe et sont capables de soutenir et d'encadrer un groupe de manière appropriée et durable</li> <li>• sont en mesure de planifier des réunions, séances, actions et rencontres de groupe et d'en faire une évaluation</li> <li>• sont capables de mener des réunions et rencontres sur un mode participatif</li> <li>• savent planifier et réaliser des séquences de formation en recourant à des instruments adaptés à la formation d'adultes</li> <li>• sont en mesure d'utiliser des techniques de présentation et d'animation adaptées à la situation et au groupe cible.</li> </ul>
<b>Attestation des compétences</b>	<p>Mise en pratique documentée :</p> <p>Dans le cadre du module, les participant-e-s réalisent une brève séquence d'animation ou de formation. Ils/Elles décrivent le contexte de départ, définissent les objectifs ainsi que le groupe cible et utilisent des méthodes et/ou des outils didactiques appropriés. Après quoi, ils/elles effectuent une auto-analyse de leur prestation et reçoivent des feedback de la part des intervenant-e-s et des autres participant-e-s.</p> <p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarté et compréhensibilité de la séquence d'animation ou de formation</li> <li>• Méthodes et outils didactiques adaptés au groupe cible et à la situation</li> <li>• Méthodologie interactive adéquate</li> <li>• Pertinence pratique</li> <li>• Capacité d'autoréflexion</li> </ul>

<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler avec des groupes : rôles, dynamique de groupe, etc.</li> <li>• Travailler avec des volontaires (motivations, caractéristiques du travail volontaire)</li> <li>• Rôles respectifs des secrétaires syndicaux/ales et des militant-e-s, répartition des tâches, compétences et responsabilités mutuelles</li> <li>• Mise sur pied, accompagnement et mobilisation d'un groupe</li> <li>• Planification et évaluation d'une action</li> <li>• Méthodes d'animation</li> <li>• Méthodes de présentation</li> <li>• Instruments adaptés à la formation d'adultes</li> </ul>
<b>Durée de validité de l'attestation des compétences</b>	6 ans
<b>Durée du module</b>	2 x 2 jours
<b>Remarques</b>	Ce module fait partie du domaine obligatoire de la formation.